



Tarif pour admssion aux urgences

Par **etudiant24**, le **27/09/2010 à 18:13**

Bonjour,

Je suis un étudiant Erasmus (citoyen de l'Union européenne) qui dispose d'une carte d'assurance médicale européenne, ainsi que l'assurance de voyage privée étrangère.

J'ai été admis aux urgences en France par ambulance quand j'étais dans un coma éthylique il y a plusieurs semaines. Je ne suis passé que quelques heures là.

J'avais compris que ce traitement serait gratuit, mais aujourd'hui j'ai reçu un avis des tarifs de l'hopital me demandant paiement de plus de €1000. Je n'arriverai pas a payer cette somme. Est-ce que cet avis est juste et correcte?

Merci de me répondre aussi vite que possible, j'ai vraiment besoin de vos conseils,

Merci

Par **Domil**, le **27/09/2010 à 18:41**

L'assurance de base ne prend pas en charge le ticket modérateur (20% du prix de journée), uniquement le tarif de responsabilité (80%).

Il faut aussi compter le transport (SAMU)

Vous êtes resté combien de temps hospitalisé ?

Rien qu'une demi-heure de SAMU, vous devez payer plus de 200 euros (si c'est une heure, ça fait plus de 400 euros)

Si vous avez une complémentaire santé, ils devraient rembourser.

Il est aussi possible qu'ils n'aient pas encore pris en compte que vous aviez une assurance. La facture demande que vous renvoyez votre carte d'assurance-maladie ?

Par **etudiant24**, le **27/09/2010 à 19:21**

Merci de me répondre aussi vite.

D'après mon dossier j'ai été admis à 01h13 et je suis sorti à 09h50, donc je suis resté hospitalisé pour presque dix heures.

La facture ne fait aucune référence à une carte d'assurance-maladie. Je suis dans un coma et mon ami qui m'a admis était un peu confondu par la bureaucratie donc je ne suis pas sûr si l'hôpital sait que je suis assuré ou même que j'ai la carte d'assurance médicale européenne. Je ne suis pas sûr si mon assurance peut me rembourser parce que j'ai été hospitalisé à cause de l'intoxication alcoolique. Est-ce que la carte européenne peut s'appliquer dans cette situation?

La facture me demande aussi de contacter l'hôpital si je ne me pense pas capable de payer. Quels seraient vos conseils ici?

Merci encore

Par **Domil**, le **27/09/2010** à **19:44**

Vous commencez par appeler l'hôpital et dites que vous avez la carte européenne de sécurité sociale. Demandez-leur si vous devez envoyer une photocopie de cette carte ou une attestation papier en plus.

Logiquement, cette carte évite de faire l'avance du tarif de responsabilité.

Parlez-leur aussi de votre complémentaire santé si vous en avez une, si elle est agréée auprès de l'hôpital (si non, vous devrez payer le ticket modérateur et vous faire rembourser)

Amha, pour une journée d'hospitalisation, 1000 euros ça doit être la totalité, donc logiquement, au pire, vous ne devriez avancer que 200 euros environ

Par **etudiant24**, le **27/09/2010** à **20:23**

Je vous remercie beaucoup pour vos conseils. J'appellerai l'hôpital demain pour l'informer que j'ai la carte européenne.

J'ajoute un autre message si j'ai besoin de vos aides encore.

Merci!

Par **juliensdu67**, le **05/10/2017** à **18:49**

Bonjour,

J'ai également passé une nuit à l'hôpital pour une suspicion de malaise cardiaque.

Après une prise de sang et un ECG qui s'avère négatif. On me demande 18 euros pour la

chambre ok alors que j'ai doirmis au urgence sans rien manger, ni le soir ni le matin.
et 994 euros !!! pour un ecg et une prise de sang ?

Par **lillytabasco**, le **02/06/2018** à **22:17**

Pour payer les medecins, internes, infirmieres, externes, aides-soignants qui se sont occupés de vous. Les examens sanguins coûtent souvent cher mais comme en France on a l'habitude de ne rien payer on ne s'en rend pas compte. Vous allez serez remboursé par la sécu et mutuelle si vous en avez une.